

MALI | BARA

ÉVALUATION TERRITORIALE DE L'ACCÈS DES POPULATIONS AUX SERVICES ET INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES DE BASE DE LA COMMUNE DE BARA

MARS 2022

**FACILITÉ
G5 SAHEL**

REACH Informing
more effective
humanitarian action

Évaluation territoriale au sein de la commune de Bara, cercle d'Ansongo, région de Gao au Mali, financée par la fondation « Facilité G5 Sahel ».

Réalisée par REACH Initiative (REACH), en consortium avec ACTED, Search for Common Ground (SFCG) et TASSAGHT. Pour plus d'informations au sujet de cette évaluation, veuillez contacter Kopasou Kone, chargé d'évaluation REACH, à : kopasou.kone@reach-initiative.org.

À propos de REACH

REACH facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAT).

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : www.reach-initiative.org. Vous pouvez nous contacter directement à : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter : @REACH_info.

gestion de ces services. De plus, une évaluation rapide de l'évolution des étendues des eaux de surface, utilisée comme proxy des changements des conditions environnementales liées au changement climatique, a été effectuée. Ces évolutions affectent les mouvements migratoires associés à la transhumance et permettent de tirer des hypothèses sur les zones potentielles à risques d'inondation ou à risque de sécheresse⁴.

Cette fiche d'information présente les résultats de la commune de Bara, dans laquelle la localité de Bara a été évaluée. Cette commune est située dans le cercle d'Ansongo, dans la région de Gao. Le chef-lieu de la commune est la localité de Bara, sur la route entre Ansongo et Gao, sur le fleuve Niger.

Méthodologie

Une approche mixte qualitative et quantitative a été utilisée lors de la collecte de données. Cette dernière a été menée du 10 janvier au 17 février 2022 dans la commune de Bara. La composante qualitative comprenait un groupe de discussion auprès des habitants de la ville de Bara, et trois entretiens semi-structurés dans la ville de Bara avec un entretien semi-structuré avec un IC représentant de l'autorité communale, ainsi que deux entretiens semi-structurés, chacun auprès d'un IC représentant de l'autorité locale traditionnelle et de la société civile. Le volet quantitatif incluait des enquêtes structurées auprès d'un IC ayant une connaissance particulière sur une infrastructure de base ciblée dans la ville de Bara, comme par exemple un gérant ou un membre du comité de gestion d'un point d'eau, le directeur ou un enseignant d'un établissement scolaire, le directeur ou un employé d'un

centre de santé, ou encore un commerçant ou un gestionnaire d'un marché. Une cartographie des infrastructures sociocommunautaires de base présentes dans les localités évaluées de la commune a été faite. Ainsi, 17 IC dans le secteur de l'eau, six IC dans le secteur de l'éducation, un IC dans le secteur de la santé et un IC rapportant les informations sur les marchés ont été interrogés au total dans la commune de Bara.

Nombre d'infrastructures évaluées, par secteur et par localité

	Bara
Point d'eau	17
Établissement scolaire	6
Centre de santé	1
Marché	1

Défis et limites

- Au moment de l'évaluation, la situation sécuritaire du cercle d'Ansongo n'a pas facilité la mission d'évaluation, notamment la collecte de données permettant la cartographie de toutes les infrastructures et services sociocommunautaires de base. Le nettoyage des données a donc eu lieu post collecte. Une forte implication des IC et des enquêteurs/trices de la mission a toutefois permis d'obtenir des données de qualité.
- Le manque de connexion internet dans la ville d'Ansongo via les opérateurs téléphoniques présents dans la localité n'a pas permis un nettoyage interactif des données quantitatives pendant la collecte. Ainsi, le nettoyage post collecte a permis d'obtenir des données de qualité avec une forte implication des IC et des enquêteurs/trices de la mission.
- L'analyse pensée par REACH pour évaluer les évolutions des différents facteurs influençant sur les chemins de transhumance n'a pas pu être complétée par l'analyse de l'évolution des zones de pâturage puisque la tentative d'isoler celles-ci des autres types de couverture terrestre n'était pas suffisamment précise pour être utilisée de manière confiante dans ce rapport.

Les bases de données quantitatives et qualitatives ainsi que les outils de collecte Kobo utilisés dans le cadre de la collecte de données sont disponibles sur le [REACH Resource Center](#).

Résultats clés

Commune de Bara :

Alors que des IC ont rapporté l'absence de personnes déplacées internes (PDI) dans le chef-lieu de la commune de Bara, certains IC de la même localité ont rapporté la présence de PDI dans ladite localité et mentionnent que l'usage des infrastructures par les communautés hôtes et les PDI dans la localité de Bara se passe sans aucune tension, car une bonne cohabitation existe entre ces deux groupes de populations. Les IC interrogés ont rapporté que l'absence d'une structure de coordination formelle entre les acteurs communaux, locaux et les OSC présentes dans la localité de Bara ne facilite pas la mise en place des comités de gestion des infrastructures de Bara.

Localité de Bara :

Dans la ville de Bara, les IC interrogés ont mentionné que les services de base, tels que l'accès à l'eau, les établissements scolaires, et les centres de santé sont sous la responsabilité de la mairie.

L'évaluation des infrastructures et services sociocommunautaires de base a permis d'identifier dans la ville de Bara la présence de 17 points d'eau, six établissements scolaires, un centre de santé et un marché. Au moment de l'évaluation, un point d'eau, les six établissements scolaires, le centre de santé et le marché de la ville de Bara étaient fonctionnels, d'après les IC interrogés. Dix points d'eau ont été rapportés comme partiellement fonctionnels et six points d'eau comme non fonctionnels.

Les IC interrogés dans la localité de Bara dans le domaine de l'éducation, de l'eau et économique (marché) mentionnent comme priorité la nécessité de réhabiliter et de construire des infrastructures de santé (CSCOM), des points d'eau, des écoles et le marché de Bara. Dans l'ensemble, la totalité de la population locale et environnante semble avoir accès aux services ciblés par l'évaluation dans la localité, sans discrimination mentionnée.

Gouvernance

À Bara, la présence de PDI semble controversée puisqu'elle a été rapportée par certains acteurs et niée par d'autres. Toutefois, ceux qui ont rapporté la présence de PDI, l'usage des infrastructures par les différents groupes de population qui seraient présents dans la localité se passe sans tension, et une bonne cohabitation existe. Les jeunes et les autorités locales seraient en charge de la cohésion sociale et l'existence de commissions composées de membres de toutes tranches d'âge a été rapportée. Les participants au groupe de discussion ont rapporté que la crise a entraîné des mouvements conséquent de populations suite à des menaces de mort et à des violences dans la commune. Certaines personnes originaires de Bara auraient donc fui vers Bamako, Gao, Ansongo ou encore vers le Niger.

La présence de couloirs de transhumance dans la commune a été rapportée par tous, et ceux-ci seraient souvent sources de conflits, notamment vers les abords du fleuve

et au sud de la localité de Bara. Les tensions opposent les transhumants et les communautés locales, dont les activités se basent sur l'agriculture et autour de la gestion de troupeaux d'ovins, en lien avec l'accès à l'eau pour les troupeaux et l'accès aux pâturages. En cas de conflits, les populations se tournent vers les conseillers de la localité de Bara, le chef de village, ou, au besoin, vers le Maire de la commune. La Mairie est la première structure qui gère l'autorité au niveau de la commune et donc de la localité de Bara. Ensuite, le chef du village et ses conseillers peuvent être consultés au niveau local. La collaboration entre les différents acteurs présents a été rapportée comme étant globalement bonne. Il a été rapporté que les représentants de ces autorités sont nommés par la population, et ce depuis longtemps avant la crise. Les autorités coutumières, religieuses et locales sont en charge de la gestion de conflits. Il a été rapporté que la population de la localité de Bara n'est pas toujours satisfaite de cette méthode de gestion et que celle-ci pourrait être améliorée à travers une meilleure transparence, un

dédommagement aux victimes et une meilleure médiation / réconciliation entre les parties concernées.

Coordination entre acteurs

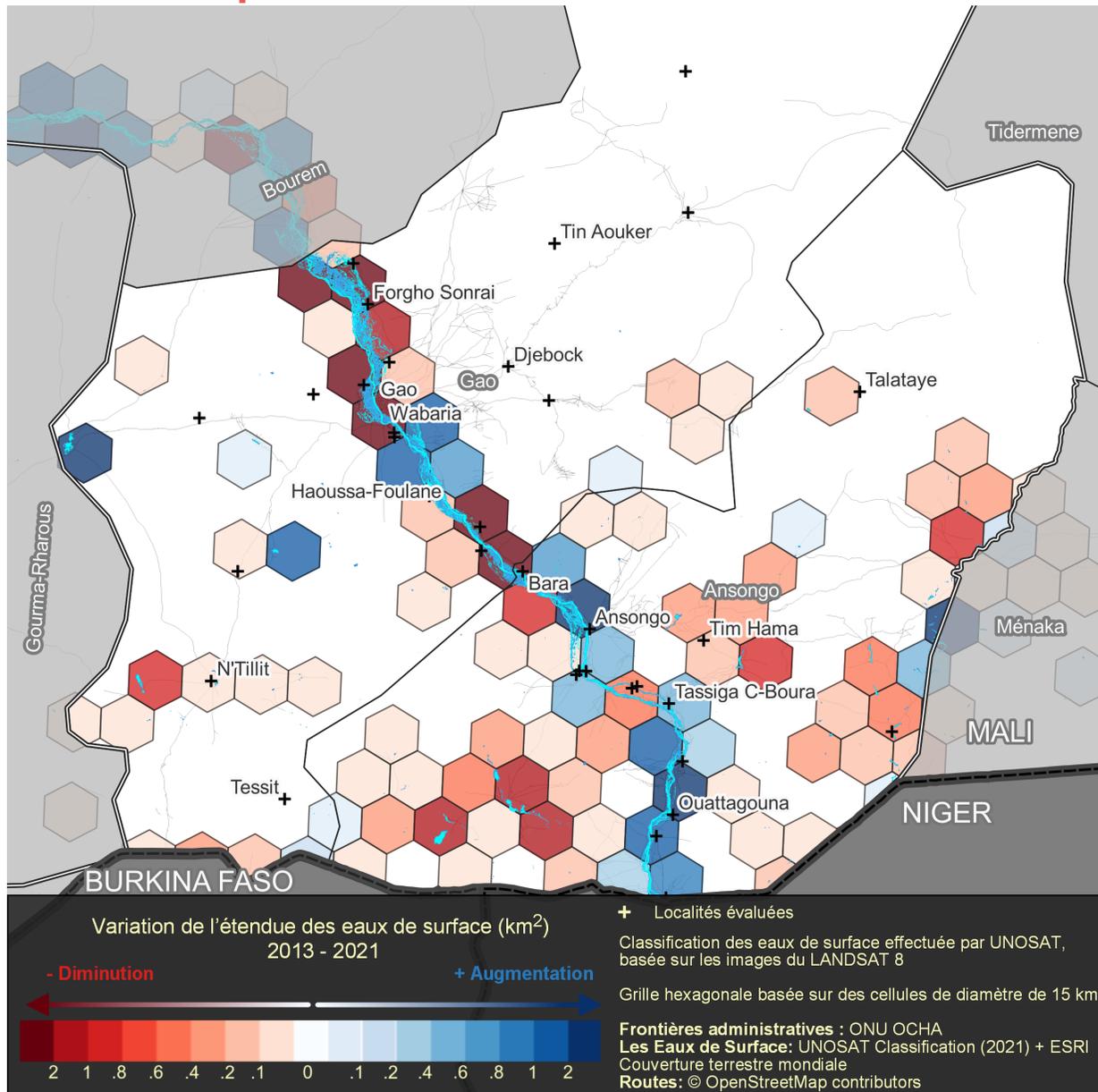
La mise en place de comités de gestion implique les acteurs communaux, locaux et les OSC présentes, mais il a été rapporté qu'il n'existe actuellement aucune coordination formelle entre les acteurs présents. Une insuffisance de partage d'informations entre les différents acteurs, et notamment entre les acteurs publics et les OSC, ainsi que peu de transparence concernant les actions prises par les différents acteurs ont été rapportés. Il a été rapporté qu'un document de Programme de Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) était disponible au niveau du chef-lieu mais, bien que la présence de suffisamment de ressources humaines ait été rapportée, le manque de ressources financières dans la commune serait une problématique importante pour développer le PDSEC.

Gestion des partenariats

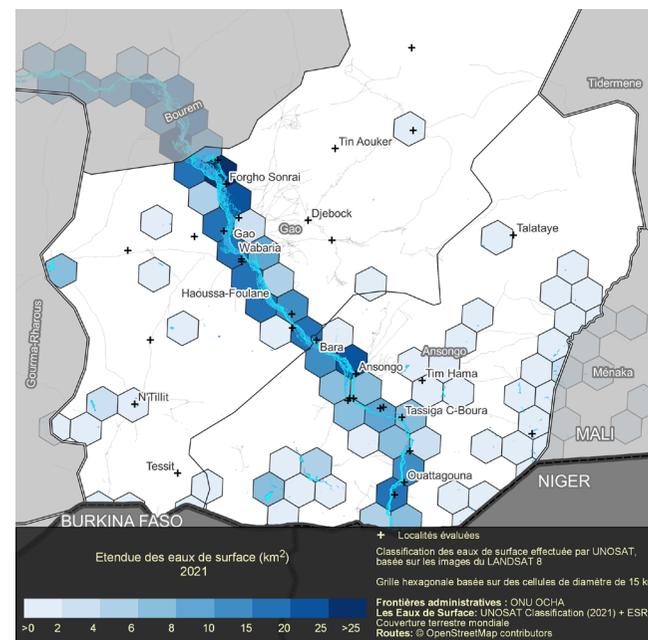
Les services de base, tels que l'accès à l'eau, les établissements scolaires, et les centres de santé ont été rapportés comme étant sous la responsabilité de la Mairie. Chaque service est géré par un comité de gestion, mis en place par la population. Il a ensuite été donc rapporté que, au niveau de la localité de Bara, les acteurs seraient au même niveau d'information grâce à ce mode de coordination, et l'absence de tension entre acteurs a été rapportée.

La présence d'ONG a été rapportée dans la localité de Bara, avec comme activités principales des sensibilisations à la santé et l'hygiène, des distributions de matériels et de kits scolaires, la mise en place de structures d'hygiène et de formations aux enseignants, ou encore des distributions directes de vivres ou de cash et du soutien aux agriculteurs et aux éleveurs. Il a été rapporté l'existence de comités de gestion permettant de coordonner les activités non-gouvernementales, mis en place par les ONG. Les acteurs interrogés ont déclaré être satisfaits de la présence des ONG.

Évolution et présence de l'étendue des eaux de surface dans les cercles de Gao et d'Ansongo

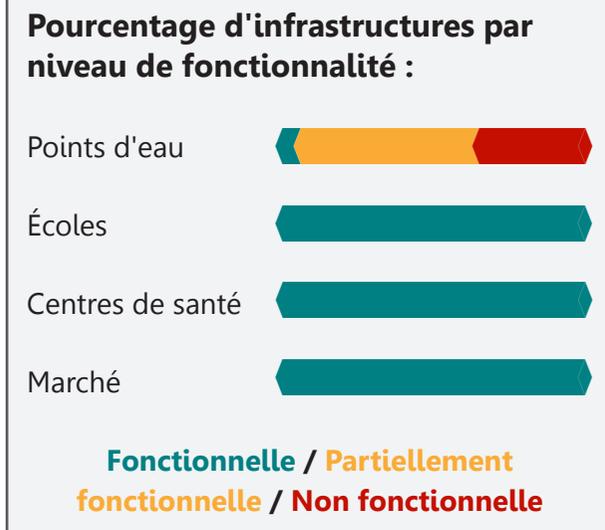
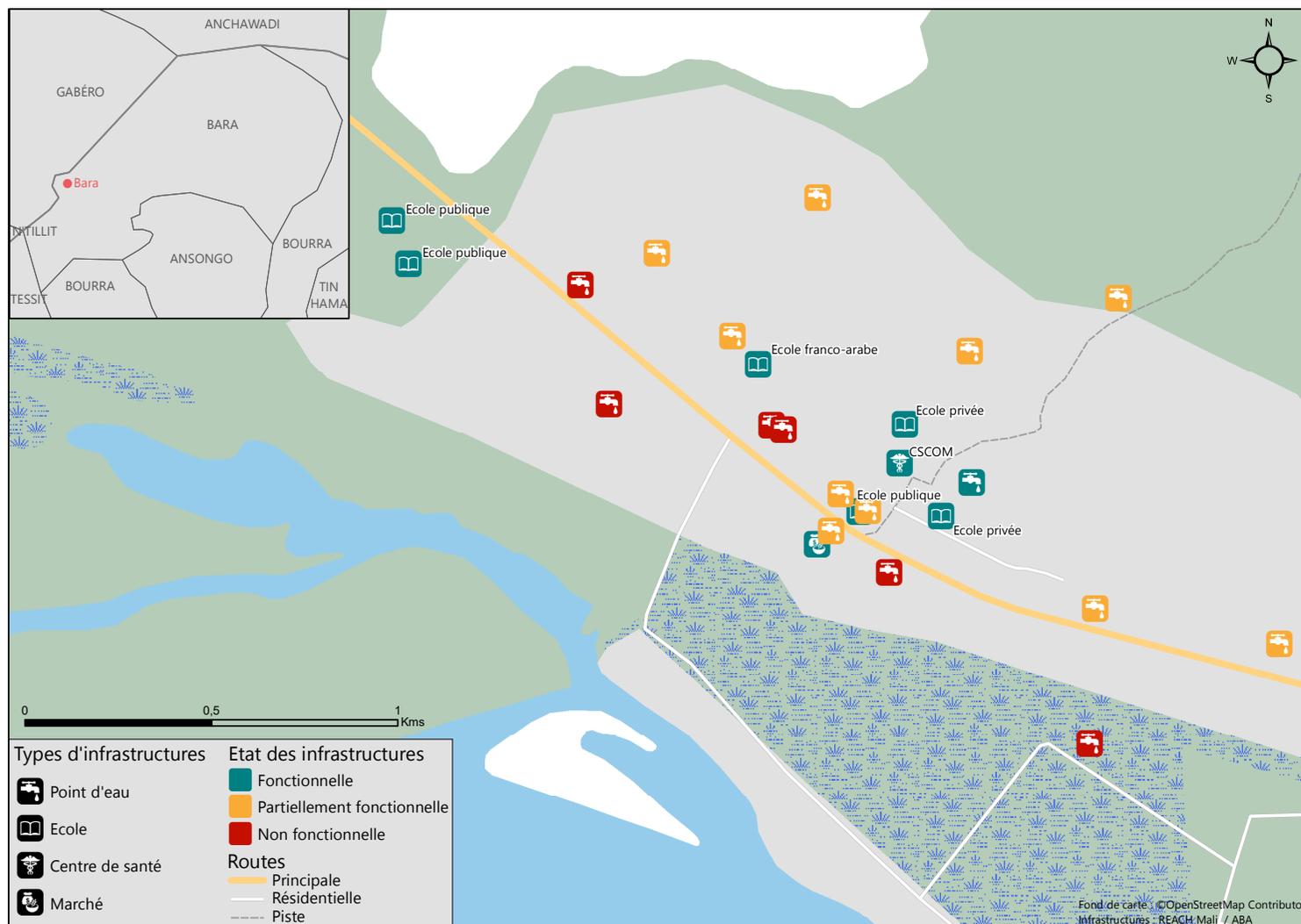


L'imagerie satellitaire de l'évolution des surfaces d'eau des 34 localités évaluées dans les cercles d'Ansongo et de Gao sur la période de 2013 et 2021 permet d'identifier les zones à risque de sécheresse et celles à risque d'inondation. Globalement, les zones en rouge montrent une réduction de la surface des sources d'eau sur la période de 2013 à 2021, alors que celles en bleu montrent une augmentation. La commune de Bara, située sur le fleuve du Niger et donc dans une zone à forte densité d'eaux de surface, semble être située d'un côté où l'étendue des eaux de surface aurait à la fois augmenté et diminué entre 2013 et 2021. Cela pourrait refléter un risque élevé d'inondation pour les habitants à proximité du fleuve lors de la saison pluvieuse mais également des risques plus élevés de sécheresse lors de la saison sèche. Il existe aussi un risque d'augmentation de la



fréquentation des éleveurs transhumants à la recherche de sources d'eau pour leurs bétails.

Cartographie des infrastructures évaluées dans la ville de Bara



Gestion des infrastructures

L'évaluation a permis d'identifier dans la ville de Bara la présence de 17 points d'eau, six établissements scolaires, un centre de santé et un marché. Au moment de l'évaluation, un point d'eau, les six établissements scolaires, le centre de santé et le marché de la ville de Bara étaient fonctionnels, d'après les IC interrogés. Dix points d'eau ont été rapportés comme partiellement fonctionnels et six comme non fonctionnels.

Éducation

Lors de l'évaluation, six infrastructures éducatives ont été évaluées dans la localité de Bara à savoir : deux écoles privées, trois écoles publiques et une école franco-arabe. Un établissement privé offre des programmes d'enseignement au niveau du préscolaire (0-5 ans), trois établissements (privé, franco-arabe, et publique) offrent des programmes d'enseignement au niveau du primaire (6-11 ans) et deux établissements publics offrent des programmes d'enseignement au niveau du secondaire (18 ans plus).

D'après les participants du groupe de discussion, les établissements scolaires de Bara sont accessibles à toutes les communautés avec une durée d'accès de 30 minutes de marche pour les élèves de Bara, et plus d'une heure de marche pour ceux des localités voisines.

Fonctionnalité

Les six infrastructures éducatives évaluées lors de l'évaluation étaient fonctionnelles. Cependant, des contraintes quotidiennes empêchant le bon fonctionnement de cinq établissements ont été rapportées par les IC telles que : l'insuffisance de matériels éducatifs (livres et matériel de formation), l'insuffisance de mobiliers (tables, chaises), le manque d'infrastructures, le manque de latrines, le manque d'eau potable, un besoin de ressources financières et le manque d'enseignants.

D'après les IC des six infrastructures éducatives, les établissements scolaires évalués ne sont pas entretenus.

Fréquentation

Lors de l'évaluation, d'après les IC, les capacités maximales des établissements scolaires évalués sont de 47 et 653 élèves. En effet, une école privée du préscolaire peut accueillir 47 élèves alors qu'une école

primaire publique peut accueillir 653 élèves. En termes de fréquentation, le nombre moyen d'élèves est de 226 par établissement scolaire, alors que la capacité d'accueil moyenne est de 258 élèves. Ainsi, aucun établissement scolaire évalué dans la localité de Bara n'a une fréquentation scolaire plus élevée que sa capacité maximale. Cependant, il est important de noter que les deux établissements privés de Bara ont une fréquentation d'élèves à 100% de leur capacité et que le taux de fréquentation par rapport à la capacité des quatre autres établissements est également près de 100%.

Lors de l'évaluation, 28 enseignants titulaires et 24 enseignants volontaires ont été rapportés par les IC au sein des six établissements scolaires. Ainsi, le ratio médian d'élèves par enseignant titulaire est de 48 élèves par enseignant.

Barrières d'accès

D'après les participants du groupe de discussion, le principal obstacle que les

enfants rencontrent, est l'insécurité sur le chemin de l'école, car les habitations de certains élèves sont loin de l'école, ils peuvent être victimes d'accidents sur la route de l'école.

En plus de l'insécurité, le manque de moyens financiers est une barrière que rencontrent les différentes communautés pour l'accès aux services d'éducation.

Les participants du groupe de discussion ont rapporté que la majorité de la population de Bara n'est pas satisfaite des services de l'éducation qui présentent des insuffisances et nécessitent un suivi pour assurer son bon fonctionnement. De même, ils ont rapporté quelques difficultés telles que : le manque d'enseignants, l'insécurité à l'école, l'absence de matériels, et la mauvaise qualité de l'enseignement.

Santé

Un centre de santé communautaire (CSCOM) a été évalué dans la localité de Bara, selon les participants du groupe de discussion. En outre, ils ont rapporté qu'il n'existe aucun service de santé mobile dans la localité.

Fonctionnalité

Selon les participants du groupe de discussion, le CSCOM de Bara est fonctionnel et des services de soins sont accessibles pour toute la communauté présente dans la localité. Le temps de parcours moyen pour accéder au CSCOM est de 30 minutes.

Au sein du CSCOM, l'IC a rapporté la présence de latrines, l'absence d'accès à l'eau potable, l'absence d'un générateur, et l'absence d'un système de traitement des déchets.

Selon l'IC, les services de soins, comme la consultation médicale, les vaccinations, le traitement de

la diarrhée, les soins d'urgences, le traitement du paludisme, le soutien à l'allaitement, l'accouchement par du personnel qualifié, le traitement du diabète, le traitement du VIH et la prise en charge de la malnutrition sont disponibles au CSCOM de Bara. Cependant, l'absence de services d'ophtalmologie et d'odontostomatologie a été rapportée.

Fréquentation

D'après l'IC, le CSCOM peut accueillir entre 50 et 100 patients par jour. Les consultations sont payantes à l'exception des enfants et femmes enceintes.

Barrières d'accès

Selon les participants du groupe de discussion, les principales barrières rencontrées par les communautés pour l'accès aux services de santé sont l'absence de moyens de déplacement pour se rendre au CSCOM en cas d'urgence et le manque de moyens

financier pour bénéficier des soins.

Selon les participants du groupe de discussion, les services de santé au CSCOM sont plus ou moins acceptables, car il existe une insuffisance de personnel qualifié, un manque d'infrastructures et un manque des équipements médicaux.



Fourniture d'électricité

D'après les trois IC, il n'existe pas de réseau électrique dans la localité de Bara.



EHA

Au moment de l'évaluation, 17 points d'eau ont été évalués dans la ville de Bara. Quatre types de points d'eau ont été identifiés parmi ces 17 points d'eau.

Types de points d'eau évalués dans la ville de Bara :

Puits protégé	3
Forage à pompes	4
Robinet	5
Puits non protégé	5

Fonctionnalité

D'après les IC de la localité de Bara, dix points d'eau étaient partiellement fonctionnels, alors que six points d'eau étaient non fonctionnels et un point d'eau était fonctionnel, au moment de l'évaluation. Parmi les points d'eau non fonctionnels, cinq puits non protégés et un puits protégés ont été identifiés.

Les principales raisons de la fonctionnalité partielle et de la non fonctionnalité des points d'eau seraient le manque de moyens ou d'équipements pour la maintenance, le débit d'eau insuffisant, les coupures d'eau fréquentes et l'assèchement de la source.

Fréquentation

Dans la localité de Bara, cinq points d'eau sont utilisés par moins de 50 ménages, cinq points d'eau sont utilisés par 50 à 100 ménages, un point d'eau est utilisé par 101 à 250 ménages. Par ailleurs, le temps moyen d'attente des usagers avant d'avoir accès à une source d'eau serait de moins de 15 minutes pour un point d'eau, de 15 à 30 minutes pour la moitié des points d'eau, de 31 minutes à une heure pour près du tiers des points d'eau.

D'après les IC, les trois quart des points d'eau de la localité se situent au niveau des quartiers et l'accès à l'eau est gratuit pour un forage à pompes, deux puits protégés et un robinet. Par contre, le prix unitaire mensuel de l'eau à Bara est de 250 FCFA pour les trois quart des points d'eau.

Barrières d'accès à l'eau

D'après les participants du groupe de discussion, les principales barrières d'accès aux points d'eau sont surtout liées aux différentes pannes et le manque de main d'œuvre qualifiée

pour la maintenance.

L'accès à l'eau dans la localité de Bara est une source de tension liée à l'instauration de frais de facturation pour les différents usagers, d'après l'IC d'un point d'eau partiellement fonctionnel.



Gestion des déchets

D'après les trois IC (mairie, chefferie traditionnelle et OSC), à Bara chaque ménage est responsable de la gestion de ses déchets. Les ménages acheminent leurs déchets soit dans les décharges à proximité ou soit ils les brûlent.

L'IC de la mairie a rapporté que la mairie fait des sensibilisations de changement des comportements des populations en lien avec la gestion des déchets.

Moyens de subsistance

Marché

Un marché a été évalué dans la localité de Bara.

Fonctionnalité

D'après les participants du groupe de discussion, il existe un marché fonctionnel à Bara, situé à côté de la principale route de la localité vers le sud.

Fréquentation

D'après les participants du groupe de discussion, le marché de Bara est fréquenté par toute la communauté de Bara et l'acheminement des marchandises vers ce marché est facile. En outre, les habitants parcourent en moyenne un peu plus d'une demi-heure pour se rendre au marché. Les usagers du marché seraient de 50 à 100 personnes par jour de foire, de marché, d'après l'IC interrogé.

Barrières d'accès

D'après les participants du groupe de discussion, les principales barrières que rencontrent les différentes communautés de Bara pour l'accès au marché seraient la traversée du fleuve et l'éloignement du marché par rapport aux domiciles de certains ménages. Ces barrières concernent surtout les communautés vivant derrière le fleuve et celles des quartiers lointains du marché. Ainsi, en période de crue, certaines personnes font la traversée du fleuve via la digue pour se rendre au marché.

Activités agropastorales

Les types d'activités agricoles et d'élevage répandus à Bara d'après les participants du groupe de discussion sont la culture du riz, l'élevage de bovin, des vaches et de la volaille. Il existe également, des périodes où des habitants de la ville de Bara partent couper du bourgou (plante fourragère pour l'alimentation des animaux) pour assurer l'alimentation des animaux.

Le transport des denrées agricoles

et têtes de bétail est organisé par les groupements des pasteurs.

Secteur agricole

D'après les participants du groupe de discussion, les zones agricoles sont situées dans l'île c'est-à-dire derrière le fleuve. Les populations ont accès aux zones agricoles et toutes les catégories de population, notamment des hommes et des jeunes. Cependant, des difficultés d'accès aux zones agricoles peuvent exister en période de décrue du fleuve.

Secteur de l'élevage

Les participants du groupe de discussion ont rapporté que les zones d'élevage sont situées à l'intérieur de la localité de Bara. De plus, le pâturage est situé dans l'île et en brousse. Cependant, l'accès à ces zones (pâturage en brousse) est parfois difficile en raison de l'insécurité et la présence des groupes armés. En plus, d'autres difficultés en lien avec le secteur de l'élevage existent comme l'insuffisance des moyens pour la vaccination des troupeaux et la cherté

des aliments de bétail.

Par ailleurs, les participants du groupe de discussion ont rapporté la présence des couloirs de transhumance à proximité de Bara. En effet, ces couloirs de transhumance sont situés vers les parties sud et nord de la localité de Bara et le tracé de ces couloirs de transhumance a été modifié ces dernières années à cause des restrictions de passage. Par exemple, il existe des ménages qui ont occupé des terrains sur le passage des couloirs de transhumance.

Cohésion sociale

D'après les participants du groupe de discussion, les conflits de la localité de Bara est gérée par les autorités coutumières, religieuses et locales. Cependant, la population de Bara n'est pas satisfaite de la méthode de gestion des conflits, car elle réclame plus de transparence, le dédommagement des victimes et la réconciliation des parties en conflit.

Gestion du foncier

D'après les participants du groupe de discussion, les zones agricoles appartiennent aux propriétaires terriens. De plus, les personnes qui possèdent des terres agricoles sont des propriétaires terriens héritiers de leurs parents.

À Bara, il existe des tensions qui se dégagent aux niveaux des couloirs de transhumance sont des disputes entre éleveurs transhumants et communautés locales (jardiniers, paysans et bergers) en lien avec l'accès à l'eau pour les troupeaux et l'accès aux pâturages. En cas de conflits, les parties se tournent d'abord vers le chef du village et ses conseillers, ensuite, les parties en conflits peuvent se tourner vers la mairie de Bara.

Collaboration entre hôte et PDI

Bien que les deux IC de la chefferie du village et de l'OSC ont rapporté la présence des PDI dans la localité de Bara, l'IC de la mairie a rapporté l'absence de PDI à Bara. Pour les deux IC de la chefferie traditionnelle et

de l'OSC, l'usage des biens entre les groupes de population (PDI et hôte) se passe sans aucune tension, car la cohabitation est bonne. Ainsi, à Bara les jeunes et les autorités locales sont en charge de la cohésion sociale et mettent en place des commissions composées de toutes les tranches d'âge pour une meilleure cohabitation. Les deux IC de la chefferie traditionnelle et de l'OSC ont rapporté la présence des usagers externes en provenance des villages voisins qui utilisent les services des écoles, du marché et du CSCOM de Bara.

Priorités des communautés

L'IC de la mairie a rapporté l'existence d'un PDSEC de la commune de Bara comme outil de planification des interventions dans la commune. Il a aussi rapporté la présence de ressources humaines et le manque de ressources financières dans la commune. Pour les trois IC, la priorité des communautés les 12 prochains mois serait la réhabilitation et la construction des infrastructures de santé (CSCOM), des points d'eau, des écoles et du marché de Bara.

Conclusion

L'évaluation territoriale de la ville de Bara permet d'identifier les priorités des leaders locaux ainsi que des membres en charge de différentes infrastructures de base. À l'instar des priorités rapportées par les autorités locales et communales, il ressort dans les échanges des IC en charge des infrastructures de base i) une priorité de dotations d'équipements (tableaux, table-bancs, etc.) dans le secteur de l'éducation, ii) une priorité de dotation de matériaux de réhabilitation dans le secteur de la santé, iii) une priorité de dotation d'équipements de maintenance dans le secteur de l'eau, et iv) une priorité de réhabilitation du marché (stands, boutiques, halles, etc.) de Bara.